

## ***A lire attentivement***

### **Comment choisir votre DJ animateur ? Les pièges à éviter...**

#### **Avant-propos**

L'animation d'une soirée privée familiale telle qu'un mariage n'est pas une chose facile. En effet, le choix des musiques, le déroulement des séries, sa technique (la façon d'enchaîner les disques) De plus, il n'est pas rare de trouver jusqu'à quatre générations réunies lors d'une fête de famille, depuis les petits enfants jusqu'aux grands parents, la mission de l'animateur étant d'amuser, de faire danser, et de satisfaire tout le monde...

Alors, mission impossible ? Certainement pas !

#### **L'animateur**

Pour votre sécurité ce doit être un professionnel déclaré. **AVERTISSEMENT: Mise en garde envers les animateurs non déclarés qui écumant le métier.**

**Pour votre sécurité votre prestataire doit OBLIGATOIREMENT avoir un N° de RC (registre du commerce) ou RM (registre des métiers). Vous devez vérifier celui-ci, faute de quoi vous risquez un contrôle de gendarmerie et de l'URSSAF ainsi que des poursuites pour travail dissimulé. Ne prenez pas le risque de gâcher votre soirée.**

Il est capital de s'assurer aussi qu'il s'agit bien d'un animateur dit « généraliste », et non d'un DJ « branché » sur un style musical précis (groove, rap, ou techno...). Seul l'animateur généraliste vous garantira un programme de musique « pour tous, impératif dans ce type de soirée familiale », avec possibilité de votre Play-liste de choix personnalisés. Les tarifs seront en rapport au type et importance de la soirée, un professionnel vous trouvera une formule de matériels adaptée à votre budget, ce sera fait avec un entretien préalable indispensable.

Il doit savoir parler au micro (attention, cela paraît évident, mais ce n'est pas toujours le cas), être capable de présenter un invité voulant prendre la parole, d'animer. Il doit être à la fois discret et omniprésent, prendre la parole au bon moment, et savoir se taire quand il le faut. Tout un art...

N'oubliez pas qu'il faut nourrir votre animateur (et son technicien). L'idéal est de les faire participer au repas, et de prévoir deux places à une table proche de la sono. C'est pendant le repas que l'animateur prépare sa soirée... Evitez absolument de les faire manger en coulisse, en cuisine ou dans un « plateau repas froid en plastique genre menu enfants » avec couverts plastiques avant les invités, cela n'est jamais une bonne solution pour la suite de la soirée, l'animateur n'est pas votre larbin il vous fait votre soirée sur mesure et mérite d'autres égards.

#### **Le matériel**

Peu importe si votre animateur travaille avec des C.D, Vinyles, ou Console sur PC le résultat final sera le même pour vous. Des effets lumières en rapport au nombre de personnes et à l'importance de la salle. La qualité de la sonorisation est le plus important avec un matériel professionnel fiable et des solutions de secours...

**IMPORTANT :** Votre animateur doit obligatoirement posséder un micro HF (sans fil) de qualité pour pouvoir intervenir rapidement en cours de repas lorsque les mariés ou des invités désirent prendre la parole (remerciements, discours, chansons...).

#### **La musique**

Pour faire plaisir à tout le monde, tous les styles musicaux doivent être passés en revue durant toute la soirée, le tout savamment dosés par l'animateur.

Le début de soirée doit comporter des « musiques pour tous » : Disco, zouk, biguine, rock and roll, twist, sans oublier si souhaité un peu de rétro pour les anciens : valse, passos, tangos, cha-cha,

madisons... Le milieu de soirée reçoit généralement le « plein boum » : musiques d'ambiance d'été, disco, années 80, et les « incontournables »... Quant à la fin de soirée, pour les couches tard, elle peut accueillir les styles musicaux plus « branchés » : rock français, new-wave, funk, reggae, techno, électro, dance, groove...

### Les horaires

Il est important de définir avec votre animateur les horaires (de début et de fin) de votre soirée. Remarque : il faut tout de même savoir que la durée d'une soirée dansante n'est pas forcément un gage de réussite ou de bonne ambiance. En principe une prestation n'est pas à l'heure on compte souvent un tour d'horloge (12h) qui comprend de l'arrivée du prestataire vers 17 h pour être prêt pour le cocktail et la fin vers 5h. Un accord pour une heure supplémentaire pourra être fait. Une soirée traînant en longueur jusqu'à 6 ou 7 heures du matin n'est pas forcément plus réussie qu'une soirée bien remplie se terminant à 4 heures, c'est même parfois le contraire...

### Le contrat d'engagement

Après accord avec votre animateur, il est donc impératif de signer un contrat d'engagement liant les deux parties. Lors d'une réservation de long mois à l'avance (parfois plus d'un an), Pour un professionnel un accord verbal est évidemment totalement exclu, ce serait le meilleur moyen de vous retrouver sans animateur le jour de votre mariage.

S'assurer que votre animateur possède des contrats clairs et précis, comprenant des clauses « logiques », ne visant pas à avantager une des deux parties en cas de litige.

### Conclusion

Ouf ! Nous voici arrivé au terme de cette longue page qui devait n'être au départ que « quelques conseils utiles » ...

Mais peu importe les efforts fournis et le temps passé si cela doit servir à vous permettre de mieux choisir votre animateur, et à éviter quelques erreurs...

Nous vous invitons évidemment à nous consulter pour tout projet d'animation, en espérant que nous passerons ensemble la plus belle des soirées ou le plus beau mariages.